

ROBERTET

— COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE —

BILAN SOCIAL 2024

AVIS DU CSE ROBERTET

Le CSE a été consulté sur le projet de Bilan Social de Robertet SA pour l'année 2024.

Le CSE constate que le nombre de départs (hors saisonniers) est beaucoup plus élevé que les années précédentes à + 40 % par rapport à 2023 alors que le taux d'embauches est de + 17 %, notamment une augmentation importante des démissions qui a plus que doublé en deux ans. Le CSE souhaite qu'une analyse soit faite sur les réelles motivations de ces démissions.

Le taux d'absentéisme maladie est de 5,96 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale : 5,8 %

Le CSE rappelle que la rémunération des salariés est un élément de fidélisation afin de conserver nos talents et notre savoir-faire. Nos concurrents demeurent mieux-disant que nous.

Depuis un certain temps, le CSE vous alerte concernant la dégradation des conditions de travail et l'accroissement de risques psychosociaux au sein de notre société.

Fait à Grasse le 14 mai 2025

Pour CSE ROBERTET
La Secrétaire
Martine Mitelmann